

Mazières-en-Gâtine



Chantal et la mascotte du club, entourés des enfants pour une première séance de baby judo.

« Il n'était pas question que tout s'arrête »

Le Judo Parthenay-Pays de Gâtine n'est plus, placé au Judo CMC (Coulonges-Mazières-Champdeniers), qui a commencé ses activités mercredi 7 septembre.

Après la liquidation du club de judo Parthenay-Pays de Gâtine, une nouvelle structure vient de voir le jour, regroupant les trois cantons de Coulonges, Mazières et Champdeniers, Alain Thomazeau, le président, explique : « Nous nous sommes calqués sur la nouvelle Communauté de communes. Nous offrons un service à Mazières et Coulonges dans un premier temps et sommes en cours d'organisation pour la commune de Champdeniers. Le judo CMC est créé depuis

juillet, affilié à la Fédération depuis août, nous avons donné notre premier cours à Mazières le mercredi 7. »

Pourquoi recréer un club au dojo de Mazières ? « J'ai commencé le judo au club de Mazières en 1974, aujourd'hui je suis ceinture noire, 2^e dan. J'ai été formé par René Gerbier, son fondateur et par Gérard Arcourt », rappelle Alain Thomazeau.

Deux diplômés d'Etat

« Il n'était pas question que tout cela s'arrête... De plus, quand on voit les infrastructures que nous avons, c'est historique tout cela. » Pour s'occuper de la vie du club, « il y aura essentiellement des bénévoles. Deux diplômés d'Etat dispenseront les cours. »

Pour le judo éveil, Chantal, ceinture noire 3^e dan, est présente le mercredi... avec son gros ours en peluche. « C'est la mascotte du club, précise-t-elle. Il est là pour surveiller les enfants et les récompenser. S'ils travaillent bien, ils auront la chance de s'occuper de l'ours toute une semaine chez eux. »

Les cours ont lieu au dojo de Mazières le mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30 pour le baby judo (cours d'essai possibles) ; le jeudi, de 18 h 30 à 20 heures, pour les 12-13 ans ; le vendredi, à 18 h 30, pour les adultes et débutants.

Tél. 06 08 31 38 27 ; judo79cmc@gmail.com